

# Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2021

## NATURAGORA Barenton-Bugny

**Présents** : Michel Bredelet, Jackie Duquesne, Hervé Douchet, Jean-Pierre Doutart, Catherine Jahan, Françoise Gayant, André Laseux, Jean-Marc Fleurus, Françoise Lepot, Vincent Rocourt, Francine Dessaint, Denis Cornille, Patrick Collet.

**Excusés** : Patrick Vairon, J.Claude Labousse, Jacqueline Dedieu

### La réunion s'ouvre à 14h.

Le Président débute la séance en remerciant les différents membres /adhérents de l'ARPAL pour leur participation aux différentes manifestations :

- le 08/07/2021 – Château Thierry 10 personnes
- le 07/08/2021 – Beautor avec environ 9 personnes
- le 15/08/2021 – pour l'encadrement de la course de vélo sur Laon

Il nous a également fait part du décès de la maman de Jacqueline Dedieu et de Claude Nicolo du club de Cugny pour lesquels il a adressé un message de condoléances de la part de l'ARPAL.

Il nous informe également d'un e-mail envoyé par Vincent Charpantier l'informant qu'il ne peut plus marcher en groupe et qu'il remercie l'ARPAL pour toutes ces années passées au sein du club.

A la lecture du procès-verbal du 19 mai 2021, André Laseux demande qu'une rectification soit apportée sur l'organisation de la randonnée du 12/09/2021. Soit changer la phrase et indiquer :

- la randonnée France bleu a été organisée par Francine Dessaint,
- la randonnée France bleu a été conduite par André Laseux,
- la randonnée France bleu a reçu l'aval du Président.

Le reste du procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

Une rétrospective et vérification du calendrier du dernier trimestre 2021 sont effectués avant de le valider et l'inscrire sur le site de l'ARPAL : des modifications et précisions sont apportées.

Toutes les inscriptions doivent se faire auprès des animateurs.

La rando du 11 septembre 2021 à Presles avec Maxime Keller est maintenue et sera reconduite en 2022.

### Préparation de la rando du 12 septembre 2021 (sollicitée par France Bleue)

Le point de départ a été modifié et reporté de Chermizy à Neuville sur Ailette pour cause de salle non conforme à Chermizy. Location du Foyer Rural à Neuville : 100 € .

Le circuit concocté par André Laseux est toujours valide et identique . Il a été décidé de réserver le parking devant le Foyer Rural aux participants extérieurs ; par contre les adhérents de l'ARPAL seront priés de se garer sur le parking de la Voie Verte :

- Jean Pierre Doutart est chargé de guider les arrivants et un message explicatif sera mis sur le site de l'ARPAL.

Denis Cornille et Hervé Douchet ont téléchargé l'application "Tous anti-covid vérification " afin de pouvoir scanner les QR codes du pass-sanitaire.

Françine Dessaint, André Laseux, JPierre Doutart et Hervé Douchet seront équipés du gilet jaune ARPAL pour encadrement de la randonnée.

Catherine Jahan et Francine Dessaint se chargent de l'aménagement de la salle et de l'approvisionnement. (café le matin et pot payé par l'ARPAL le midi)

Les inscriptions doivent se faire auprès de Michel BREDELET.

Le club de l'ARPAL ayant été sollicité par le Comité Départemental, Jackie suggère de lui demander le remboursement de la location de la salle.

#### Préparation de la réunion du mercredi 6 octobre 2021 à NaturAgora

Elle a pour but de finaliser le calendrier 2022.

La salle est limitée à 35/40 participants donc inscriptions obligatoires avec pass-sanitaire.

#### Randonnées inter-clubs :

La date est à définir. Tenir compte de la BRILL du 26 mai au 29 mai 2022 et de la randonnée à Craonne le 16 avril 2022. Hervé suggère une rando à Festieux le 3 avril 2022 – environ 20 km en 8 sur la journée.

#### Point sur le séjour en Alsace

Une réunion est prévue avec les participants le 7/09/2021 : Hébergement en gîte de 4 personnes avec 2 chambres (avec lits simples ou doubles) soit 6 gîtes de 4 personnes + 1 de 2 pour MF et JM Lemoine.

#### Proposition d'un séjour en 2022 en Bretagne

Il aura lieu du 30 avril au 7 mai 2022 pour 550 € par personne avec guide sur place. Le Trésorier précise que le paiement se fera en 3 fois 30 % en octobre 2021 30% en décembre 2021 et le solde en mars 2022.

Michel doit voir avec Caroline pour l'enregistrement du club de l'ARPAL au niveau de l'immatriculation "Tourisme".

#### Point sur achats effectués et à venir

- Achat d'un vidéo projecteur
- Voir pour achat de gobelets au sigle de l'ARPAL – les coordonnées du site seront envoyées à tous les membres par Michel.
- Refus de la proposition faite par "Green fermetures" pour la publicité en contre-partie d'une subvention, celle-ci n'étant pas finalisée et demandant des précisions.

Clôture de la réunion à 16h.

Le Président : Michel Bredelet

La Secrétaire : Françoise Gayant

**Adoption du compte-rendu** du 29 janvier 2021 à l'unanimité.

**Règlement intérieur**, lecture et corrections (à faire approuver à la prochaine Assemblée Générale).

Article 3, ajouter : à chaque nouvelle adhésion.

Article 7, corriger la phrase du non contre-indication en de la contre-indication.

Corriger le e en trop à « datée » (dernier paragraphe)

Article 11, enlever s'efforcer et ne garder que rester derrière l'animateur.

Enlever les notes sur les chiens et noter : Les chiens ne sont pas admis.

Tout au début, ajouter, « l'adhérent s'engage à respecter le règlement dans sa totalité ».

### **Ajustement du calendrier 2021**

Randonnées inter-clubs

Annulation de la randonnée du 27 mai (Marly-Gomont)

Samedi 19 juin à 9h30, Beautor, accueil de l'association dans la zone de loisirs sur la matinée.

Jeudi 8 juillet 8h30 à Château-Thierry avec pique-nique, à voir si c'est maintenu ou annulé.

Samedi 7 août « tous à Beautor » sur la journée.

15 août, la mairie de Laon organiserait une journée cycliste « contre la montre », l'ARPAL participerait à la gestion de la circulation en qualité de signaleur. La ville rétribuera l'ARPAL à hauteur de 25 euros par personne.

Dimanche 12 septembre, France Bleu, en attente de précisions. La randonnée est organisée par André Laseux à Chermizy.

Le comité départemental organiserait une rando raquettes 22 au 27 janvier 2022.

La randonnée de Bouillon les 23 et 24 juin est annulée et peut être remplacée par une rando avec pique-nique le mercredi 23 juin, départ de l'Abbaye de Vauclair. (rando « le Saint-Victor)

La rando à la chèvrerie du 1<sup>er</sup> juillet est annulée.

La rando de fin de saison aura lieu le dimanche 4 juillet, départ de Nouvion le Vineux. 2 circuits dont un qui intégrerait les randos santé (départ 10h, itinéraire à voir) et 1 circuit plus long (11 km départ 9h). La salle des fêtes de Nouvion le Vineux est réservée. Pique-nique tiré des sacs. L'ARPAL offre l'apéritif.

Survols rapides des randonnées du troisième trimestre et quelques modifications.

### **Calendrier prévisionnel 2022**

Définition d'un cadre pour l'organisation des randos (distribué aux membres du Conseil d'administration et discuté).

Désirs du président :

Organisation de randos douces qui sont sur le même kilométrage que les randos santé sans en avoir la dénomination.

Ne plus mettre de rando le dimanche pendant la période de chasse et rajouter des randos dans la semaine. Quid des personnes en activité ? Il reste peu de personnes en activité dans les adhérents de l'association. Quid du nombre d'animateurs nécessaires pour l'encadrement ? Le président s'engage à accompagner les randonnées qui ne trouveraient pas d'animateur.

La fiche de cadre est-elle à envoyer à tous les adhérents ou seulement aux membres du CA ? Envoi par mail à tous les adhérents.

Date pour les envois de propositions de calendrier : début juillet.

Pour l'alimentation du site, le Président décide que seules les photos destinées au site seront prises par l'animateur et que le compte-rendu se limitera essentiellement aux mentions suivantes : date, effectif, durée et météo. Il est évident que les animateurs désirant produire un compte-rendu plus précis et détaillé pourront toujours le rédiger. A transmettre toujours à Françoise Gayant.

### **Tarifs des adhésions**

La fédération n'augmente pas ses tarifs, l'ARPAL tient la même politique et ne change rien.

### **Point sur les séjours**

Pour 2021, les séjours Cotentin et Alsace sont maintenus.

Pour 2022, des contacts pour la Haute-Loire ont été repris pour un séjour du 18 au 25 juin 2022 (report du séjour de 2021). Après des échanges verbaux entre le Président, André Laseux et Jackie Duquesne portant sur la production d'un devis, rien n'a été arrêté concernant les séjours 2022. André et Jackie informent les membres du Conseil d'administration qu'ils mettent fin au 31 décembre 2021 à la préparation des séjours 2022.

A l'issue de la réunion, les membres du Conseil d'Administration ont souhaité manifester leur sympathie et remerciements à Jackie pour les 29 années passées à la présidence de l'ARPAL avec remise d'une enveloppe pour achat d'un fauteuil de bureau et une création d'Hervé : un arbre avec les photos de l'équipe actuelle accrochées aux branches.

### **Clôture de la réunion à 16h15.**

Le Président : Michel Bredelet

La Secrétaire : Françoise Gayant